

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME V.

V. 11-12
1855-56



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1855

MONNAIES DU COMTÉ DE ST-POL.



Incessantes sont les découvertes de monnaies anciennes, et par contre on voit apparaître de très-nombreuses notices et d'assez fréquentes monographies monétaires. La science numismatique est l'une de celles dont les progrès sont le plus rapides. Toutefois, ce qui occasionne l'avancement de cette branche importante de l'archéologie, est en même temps une cause d'imperfection pour les publications dont elle est l'objet. Les pièces qui journellement surgissent de terre, jointes à celles qui, avant l'apparition des ouvrages initiateurs, demeurent inconnues, rendent pour le moins incomplètes les œuvres des premiers travailleurs, et les monographies sont bientôt à compléter ou à refaire. Cet inconvénient est grave sans doute, mais il ne doit pas arrêter ceux qui ont compris l'utilité des premiers travaux. Un mot d'encouragement est dû aux numismatistes qui savent braver les déconvenues qu'amène l'initiative des publications monographiques. Je serais heureux de pouvoir l'adresser à un docte confrère; malheureusement il n'est plus là pour l'entendre; enlevé trop tôt à des études fortes

et consciencieuses, sa mort laisse un vide qui ne sera pas de sitôt rempli.

A la suite de mon essai sur l'histoire monétaire de la province d'Artois, publié en l'année 1845, j'ai provisoirement inventorié les monnaies alors connues du comté de St-Pol. Plus tôt que moi, le docteur Rigollot crut le moment venu d'entreprendre une véritable monographie numismatique de ce comté (1). Notre reconnaissance est due à son zèle, notre estime à son talent. Son travail était ingrat; non-seulement il paraissait trop hâtivement, mais il concernait un atelier monétaire très-peu actif, auquel furent souvent substituées des forges placées dans des localités où la surveillance suzeraine était peu sévère. L'œuvre de M. Rigollot n'est pas ancienne et déjà des lacunes, relativement importantes, s'y laissent apercevoir. L'intérêt que l'auteur a su y attacher, celui que par lui-même son objet comporte, réclament des collecteurs la communication des monnaies qui doivent combler ces lacunes. Le nombre n'en sera pas considérable sans doute; les véritables monnaies de St-Pol sont rares dans les collections, et elles ne semblent pas devoir jamais y être communes. M. Rigollot n'en a édité que six sûrement St-Poloises (2). Avec l'espoir d'être

(1) *Revue numismatique française*, 1850, p. 205.

(2) Les autres sont toutes d'Élinecourt sans doute, même le n° 15. pl. VI.

A la page 220, M. Rigollot a cité, d'après Duby, le billon d'Élinecourt ayant l'extérieur d'une monnaie de Bretagne. Ce billon de Gui IV, et celui à l'aigle du même prince et du même lieu, sont en plusieurs exemplaires, dans mon cabinet. La ressemblance du premier est parfaite avec une variété des billons de Limoges, non publiée par Duby. Cette variété que je possède porte pour légende : INES VICE COMES, LEMOVICENSIS.

imité, je viens remplir le devoir imposé par la possession de quelques monnaies inédites de St-Pol. Une seule d'entre elles demande aujourd'hui un dessin; une simple indication suffit momentanément pour les autres.

Une variété du beau denier de Hugues III, autre surtout que celle publiée par la *Revue belge de numismatique* (1), fait partie de mon cabinet. Le denier de Gui IV, de la trouvaille de St-Maixent (2), a pour compagne dans mes vitrines, une obole absolument semblable de types, seul diminutif signalé jusqu'à ce jour dans la numismatique de St-Pol, malgré le paragraphe du bail monétaire de l'an 1506, qui parle de la fabrication d'autant de mailles que de deniers de St-Pol.

La monnaie dont un dessin accompagne cette notice, appelle l'attention des linguistes comme des numismatistes; elle montre d'un côté, une croix cantonnée de quatre croisettes, et pour légende : *Guido comes*; de l'autre, un écusson au lion, entouré des mots : *Send piu*.

Cet esterlin est une variété de celui dont j'ai donné la figure dans l'une des planches de l'histoire monétaire d'Artois (3), et que j'ai attribué à Gui V de St-Pol, de préférence à son prédécesseur de même nom. Je erois devoir insister sur cette attribution que j'attache à l'une et à l'autre des deux variétés d'esterlins à l'écusson; leur faire est assez différent de celui des denier et obole appartenant sûrement

(1) 1835, pp. 25, 24.

(2) Le dessin de cette monnaie actuellement à moi, a été donné dans la *Revue numismatique française* de 1858, pl. XI. Le denier et l'obole me proviennent de M. Poey-d'Avant.

(3) Planche IX, 102. M. Rigollot, n° 10.

à Gui IV, pour qu'il y ait entre l'émission des uns et des autres, l'espace d'un règne. Côte à côte, dans mes vitrines, ces diverses monnaies sont facilement comparées.

Par la réunion des deux légendes, l'esterlin publié dit : *Guido comes — Santi Pauli*; celui jusqu'à ce jour inédit : *Guido comes — Send Piu* (1). La seconde partie de cette dernière inscription, montre trop de régularité, trop d'homogénéité, en ce qu'elle est, pour pouvoir être considérée comme le résultat d'une erreur, d'un déplacement accidentel, d'une substitution involontaire de lettres; elle adjoint sans doute le patois populaire au latin. *Send Piu* ne me semble pas autre chose qu'une traduction triviale du *Santi Pauli*. La consonnance auriculaire avec le nom vulgaire de la ville de St-Pol au moyen âge, y est faiblement obtenue.

Le mélange des langues latine et française, dans les légendes monétaires, est assez fréquent au nord de la France. A Fauquembergues comme à St-Pol, on voit sur les monnaies, au commencement du XIV^e siècle, avec l'inscription latine de l'avvers, le nom du lieu indifféremment écrit au revers, soit en langue savante, soit en langue vulgaire. A Fauquembergues, la substitution au latin est *française*, dans l'acception presque pure du mot; la légende *Fauconberga*, de deux pieds-forts inédits et variés de la comtesse Éléonore, tous deux faisant partie de mon cabinet (2), donnent en traduction : *Fauquenbergue*, sur un

(1) Cette monnaie a fait partie des richesses numismatiques de M. de Coster.

(2) Le denier d'*Adeline* de ma collection, antérieur à ceux d'Éléonore, et imité des pièces du Ponthieu, varie un peu l'orthographe latine du nom de lieu. Ses deux légendes réunies donnent : AL. CAST. SCL. AVD.

denier de la même comtesse, passé de la collection de M. J. Rouyer dans la mienne, et édité dans mon *Histoire monétaire d'Artois* (1); il donne *Fauquenberge* sur celui publié par Duby, et dont un jour ou l'autre on retrouvera sans doute des exemplaires.

Si je pense qu'il est encore trop tôt pour parvenir à un travail complet sur la numismatique de Saint-Pol, à plus forte raison dois-je le croire pour celle de la province d'Artois. Après douze années d'âge, remplies par de nombreuses découvertes de monnaies et de documents, l'histoire monétaire d'Artois aurait certes grand besoin d'être retouchée; mais les conditions exceptionnelles dans lesquelles elle se trouve, rendraient imprudent de le faire immédiatement. On ne peut y remettre la main, avec quelque chance de succès, avant que ses éléments monétaires, déjà considérablement augmentés, soient plus nombreux encore, et surtout déterminés avec un assentiment plus général. Tout n'y semble-t-il pas encore en question, principalement en ce qui a trait aux monnaies muettes, si difficiles d'attribution; les légendes mêmes de quelques deniers, sinon celles formant des mots complets, au moins d'autres qui, composées d'initiales, ne peuvent avoir un sens qu'en les attachant aux localités principales de l'Artois, restent en discussion. D'un autre côté, si pour la ville de Saint-Omer, des monnaies épigraphiques ont mis sur la voie des pièces anonymes qui conviennent à son atelier, l'un des plus ac-

— DNA FALCONB. C'est sous Guillaume VIII que les titres de *comte* et de *comtesse* ont été pris par les seigneurs et dames de Fauquenbergues.

(1) Plaque IX, 101.

tifs et des premiers signalés dans les États des comtes de Flandre, par des documents officiels, il n'en est pas de même pour Arras, cette primitive capitale des pays dits *flamands*, cette ville d'initiative par position. Il ne sera vraiment possible de retoucher la monographie monétaire de la province d'Artois, que lorsqu'on aura déterminé avec certitude les pièces modèles qui, sorties de la fabrique atrébatienne, ont communiqué leur nom aux petites monnaies de la Flandre en général, au système monétaire flamand, exclusivement usité jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Les travaux d'ensemble, les monographies ne comportent pas les propositions un peu hardies d'attributions, si profitables dans les notices particulières à l'avancement des études numismatiques, si utiles pour la détermination de monnaies qui, sans cela, resteraient toujours inclassées; ce sont des œuvres de doctrine bien plutôt que de discussion.

ALEX. HERMAND.
